

VIII.

*Acte de foy et hommage faits au Roy Henry III par  
Messire Philippe de la Mothe à cause de la terre  
d'Houdencourt.*

1588.

Henry, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Pologne, à nos amés et féaux les gens de nos comptes, salut. Sçavoir vous faisons que nostre chier et bien amé Philippe de la Mothe, escuier, seigneur d'Houdencourt en partie, nous a ce jour d'huy faict au bureau de nostre Chambre des Comptes les foy et hommage qu'il nous est tenu faire pour rayson du tiers de la dite seigneurie de Houdencourt tenue et mouvante de nous à cause de notre dit comté de Beaumont-sur-Oyse à luy eschue par succession de feu Guillaume de la Mothe son père, etc., le XIX janvier mil V<sup>e</sup> quatre vingt huit.

(Arch. nat. PP. 1. Seet. adm.)

IX.

*Acte de foy et hommage faits par Flourent de  
Layens pour un fief mouvant de la seigneurie  
d'Houdencourt.*

20 Juin 1533.

A tous ceux qui ces présentes lettres verront Adrien de Ligny, chevalier, seigneur de Raray, Peroy, Bazincourt et Houdencourt, pour la plus grande partie, et Jacques de la Mothe, escuier, aussi seigneur d'Houdencourt en partie, salut. Sçavoir faisons que nous avons ce jour d'huy prins, receu et capté honette personne Flourent de Layens, laboureur, demeurant audit Houdencourt au lieu et comme ayant le droit, cause, nom, rayson, propriété et possession en cette partie de defuncte Jehanne do Bienfaicte, en son vivant femme de Nicolas de Layens, père et mère dudit Flourent, fille et héritière en cette partie de defuncte Blanche du Boys, en son vivant femme de defunct noble homme Jehan Le Bastard de Bienfaicte, ses père

et mère, et ayeux d'iceluy Flourent de Layens, a foy et hommage d'un certain fief et noble tenement, qui se consiste, comprend et comporte en plusieurs pièces de terres, préz et autres heritaiges scitués et assis audit Houdencourt et terroir d'icelluy à l'environ, audit Jehan Le Bastard de Bienfaicte et sa femme compétant et appartenant à cause d'icelle femme, et qui leur avaient été despartis, baillés et délivrés en partage par deffunct noble homme Pierre du Boys, escuier, en son vivant seigneur dudit Houdencourt, père de deffuncte Blanche du Boys, ayeul de la dite Jehanne de Bienfaicte et grand ayeul du dit Flourent de Layens, de nous tenu et mouvant en fief, le XX<sup>e</sup> jour de juin, l'an mil V<sup>e</sup> XXXIII.

*(Extrait aux archives du châ. de Fayel.)*

## IX.

### *Acte de décès de Philippe I<sup>er</sup> de la Mothe Houdencourt.*

Ce dimanche, vingt deuxiesme octobre mil six cent cinquante et ung est décédé Philippe de la Motte de Hauldencourt, gentilhomme, aagé de quatre vingt treize ans, en sa maison de Sassy-le-Petit, Père de Monseigneur, hault et Puissant seigneur, Monseigneur le Mareschal d'Audencourt et de Monseigneur l'Evesque de Rennes, et est enterré dans l'église dudict lieu (de Sacy-le-Petit).

Mathieu Colombe, curé de Rhuis.

*(Extrait du registre des mortuelles de la Paroisse de Rhuis  
près Verberie, diocèse de Soissons).*

---